



# IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE  
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

# La Lettre

Octobre 2021

[www.irsem.fr](http://www.irsem.fr)

## [VIE DE L'IRSEM \(p. 1\)](#)

Équipe, Dernières publications de l'IRSEM, Ouvrages publiés par les chercheurs, Le Collimateur (le podcast de l'IRSEM), Événements, Actualité des chercheurs, Actualité des chercheurs associés et des doctorants résidents

## [VEILLE SCIENTIFIQUE \(p. 19\)](#)

Sécurité globale, États-Unis, Chine

## [À VENIR \(p. 23\)](#)

## VIE DE L'IRSEM

### ÉQUIPE

L'IRSEM souhaite la bienvenue aux trois nouveaux postdoctorants qui rejoignent respectivement les domaines « Défense et société », « Armement et économie de défense » et « Espace euratlantique – Russie ».



**Thibault DELAMARE** est postdoctorant à l'IRSEM, rattaché à l'Institut Louis Favoreu, faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université. Affecté au domaine « Défense et société », il est docteur en droit public de l'Université Aix-Marseille. Ses recherches actuelles portent sur les relations civilo-militaires.

Il a soutenu en mars 2021 une thèse intitulée *Le constitutionnalisme libéral à l'épreuve des relations civilo-militaires. Étude à partir des transitions constitutionnelles marocaine et tunisienne*. Pendant son doctorat, il a enseigné le droit constitutionnel à l'Université Aix-Marseille, la politique comparée à Sciences Po, Campus

de Reims, et les relations internationales à Sciences Po, Campus de Poitiers. Il a fait plusieurs séjours de recherche en se rattachant à différents centres, notamment au Maroc (Centre Jacques Berque, Rabat), en Tunisie (Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis) et aux États-Unis (George Washington University, Washington D.C.). Il a publié récemment : « Séparation des pouvoirs et relations civilo-militaires en transition politique », *AFRI*, vol. XX, 2019 ; « En Algérie, les cartes du pouvoir face à la mobilisation populaire », *The Conversation*, 27 février 2019 ; « Agir avec plus puissant, plus faible et plus ou moins démocratique que soi d'après la théorie des régimes », *Champs de Mars*, n° 30 (2018/1), p. 457-465.



**Adrien ESTÈVE** est postdoctorant à l'IRSEM et au CNRS (Centre de recherches internationales [CERI] de Sciences Po). Affecté au domaine « Armement et économie de défense », il étudie actuellement l'implication des acteurs de la sécurité et de la défense dans les politiques climatiques, l'émergence de

réseaux et de forums européens sur la sécurité climatique et les évolutions récentes de la conflictualité (*lawfare*). Il est diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Pro-

vence (master recherche en expertise politique et internationale) et de Sciences Po Paris (master recherche en science politique – mention théorie politique). Il est responsable du séminaire de recherche « Environnement et relations internationales » du CERI et responsable du groupe de travail « Environnement et climat » de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES). Il a également été doctorant invité au département de science politique de Columbia University pour l'année universitaire 2017-2018 et en avril 2019.



**Amélie ZIMA** est postdoctorante à l'IRSEM et au Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas. Affectée au domaine « Espace euratlantique – Russie », elle est docteure en science politique de l'Université Paris-Nanterre. Ses travaux portent principalement sur l'OTAN et les systèmes politiques des pays d'Europe centrale.

Elle enseigne les affaires européennes à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Sa thèse, portant sur le premier élargissement post-guerre froide de l'OTAN, a reçu le premier prix de thèse de l'IHEDN (*D'ennemi à allié. L'adhésion de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque à l'OTAN*, Bruxelles, Peter Lang, 2019). Amélie Zima a été doctorante associée au CEFRES (Centre français de recherche en sciences sociales à Prague), ATER à Science Po Paris et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et chercheuse au Centre de civilisation française de l'Université de Varsovie (OKF-UW). Elle a publié récemment *L'OTAN*, Paris, PUF-Que sais-je, 2021 ; « When Defence Cooperation Meets Political Uses of the Past: British-Polish Relations in Times of Brexit », *European Review of International Studies*, vol. 7, n° 2, juin 2020, p. 28-51 ; « The Polish Atlantism in the Trump Era: from Worries to Honeymoon? », dans Maud Quessard, Frédéric Heurtebize et Frédéric Gagnon (dir.), *Alliances and Power Politics in the Trump Era: America in Retreat*, New York, Palgrave MacMillan, 2020.

## DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRSEM



### Report No. 86 – 4 octobre.

« [Defence cooperation in the 21<sup>st</sup> century](#) », by Camille MOREL and Friederike RICHTER (eds), 125 p.

*This study deals with the diversification of defence cooperation in the 21<sup>st</sup> century and proposes a typology for today's cooperation. It classifies defence cooperation schemes according to i) their level of cooperation (bi-, mini- or multilateral), ii) their objectives (specific or general), iii) their length in time (transient or permanent), iv) their domain (related to operational aspects or investments), and v) their framework (institutionalised or not). Given the variety of cooperation forms, this study argues that it is necessary to examine their goals. More specifically, do states cooperate to ensure greater legitimacy or greater efficacy? Is it possible to combine the two? If so, what types and formats of cooperation should be favoured to achieve both efficacy and legitimacy? The study covers different defence cooperation schemes in the 21<sup>st</sup> century and questions their legitimacy and efficacy while taking into account the regional specificities of the cases being analysed.*



### Étude n° 87 – 11 octobre.

« [Les groupes djihadistes au Sahel – Une communication globale à l'épreuve des réalités locales](#) », par Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, 75 p.

Cette étude analyse les dynamiques locales qui expliquent la résilience des groupes qualifiés de djihadistes et de terroristes au Sahel. Elle ouvre aussi des perspectives comparatistes avec l'Afrique de l'Est. L'étude montre que le « terrorisme djihadiste » dans cette région du monde relève d'abord de dynamiques insurrectionnelles locales. Il convient à cet égard de distinguer les sources d'inspiration des combattants, qui renvoient à des modèles révolutionnaires globaux, d'une part, et des connexions opérationnelles qui s'avèrent être pour le moins ténues avec le monde arabe, d'autre part. En effet, la circulation transnationale de normes islamiques sujettes à une interprétation guerrière témoigne d'abord de la plasticité d'une tradition prophétique qui peut servir à justifier l'obéissance autant que l'insoumission. Mais la référence à des modèles globaux ne démontre en rien l'existence de transferts d'armes, de combattants et de fonds en provenance du monde arabe.

De plus, elle ne constitue pas la cause d'insurrections dont la genèse doit beaucoup à la mauvaise gouvernance et à la faiblesse des États au Sahel.



**Étude n° 88 – 18 octobre.**

« [Le ministère des Armées face à l'agenda Femmes, paix et sécurité – Évolution des approches et défis de mise en œuvre](#) », par Camille BOUTRON, 111 p.

Cette étude a pour objectif d'établir un premier état des lieux de la mise en œuvre de l'agenda Femmes, paix et sécurité par le ministère des Armées (MINARM). La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en octobre 2000, a signifié un tournant dans la prise en compte des femmes et du genre pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Depuis 2000, pas moins de neuf autres résolutions ont été adoptées, conformant l'architecture d'un agenda international Femmes, paix et sécurité (FPS), véritable cadre de référence en matière de participation des femmes à la prévention et résolution des conflits, et plus largement de promotion de l'égalité femmes-hommes face aux enjeux sécuritaires contemporains. L'étude s'appuie sur les constatations effectuées par d'autres chercheurs ayant observé l'existence d'un décalage entre la formulation de politiques de mise en œuvre de l'agenda FPS et leur mise en pratique. Elle montre que si l'agenda fait l'objet d'un véritable investissement de la part des différents acteurs concernés – dont le MINARM –, il reste sous-investi en raison d'un manque de vision globale. En résulte une faible réappropriation de ses enjeux par le monde de la défense, qui l'aborde essentiellement à partir des politiques de mixité ou d'activités de formation et de sensibilisation aux violences de genre en situation de conflit. Ce travail montre ainsi que si plusieurs dispositifs pouvant permettre la mise en œuvre de l'agenda FPS existent au sein des armées, ces derniers restent déconnectés les uns des autres, ce qui en limite l'efficacité.



**Étude n° 89 – 20 octobre.**

« [Observatoire de la génération Z](#) », par Anne MUXEL, 191 p.

Quelle vision les jeunes ont-ils de la société qui les entoure ? Quelles sont leurs attentes à l'égard du travail ? Leurs relations à la hiérarchie et à l'autorité ? Quels sont leurs sujets d'inquiétude et de préoccupations ? Quels citoyens sont-ils et seront-ils ?

C'est à ces questions qu'une enquête inédite menée dans le cadre de l'Observatoire de la génération Z à l'initiative de la DRH-MD du ministère des Armées, financée par la DGRIS, et réalisée par l'équipe du domaine « Défense et société » de l'IRSEM, auprès d'un échantillon représentatif de 3 000 jeunes âgés de 16 à 18 ans, fournit des éléments de réflexion et ouvre des pistes de réflexion aussi bien dans le champ des études sur la jeunesse que dans le champ de la sociologie militaire.

Les jeunes de 16-18 ans constituent aussi le futur vivier de recrutement des armées. Comment perçoivent-ils l'institution militaire et les métiers qu'elle abrite ? Quelle est leur conception de l'engagement ? À partir de quels liens se définit et s'entretient leur rapport à la nation ?

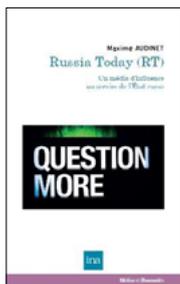
Cette étude dresse un portrait des jeunes de cette tranche d'âge peu étudiée et permet de mieux comprendre la façon dont ils se projettent dans leur vie personnelle comme dans la vie collective.

**OUVRAGES PUBLIÉS  
PAR LES CHERCHEURS**



**Anne MUXEL, [L'Autre à distance – Quand une pandémie touche à l'intime](#), Paris, Odile Jacob, octobre 2021, 304 p.**

Ce que nous avons vécu avec la pandémie de Covid-19 est totalement inédit. La distance liée aux restrictions sanitaires, aux confinements et aux gestes barrières a changé les vies familiales, amicales, amoureuses, sociales, professionnelles de chacun d'entre nous. Comment avons-nous vécu cette crise ? Comment nous sommes-nous arrangés des directives imposées ? Quelles traces en restera-t-il ? Ce livre explique les mutations associées à la pandémie en même temps qu'il traque les traces les plus intimes qui affectent nos vies intérieures et nos relations avec les autres. Apprendre, travailler, être soigné et mourir, aimer et se rencontrer, autant de situations où le virus aura eu raison de nos façons d'être et de faire les plus habituelles. L'Autre à distance auquel nous a contraints la pandémie changera-t-il durablement notre intimité, nos manières de vivre et, plus largement, nos façons de faire société ? Un livre document sur l'expérience collective et individuelle qui est désormais la nôtre.



**Maxime AUDINET, *Russia Today (RT) : Un média d'influence au service de l'État russe*, éditions de l'INA, coll. « Médias et Humanités », octobre 2021, 240 p.**

« La troisième guerre mondiale pourrait advenir si le Pentagone bombarde la chaîne Russia Today [RT] ; je ne doute pas que, dans ce cas, les Russes réagiraient en détruisant CNN », affirme, provocateur, le cinéaste serbe Emir Kusturica en 2015. C'est qu'on ne peut plus parler de « guerre de l'information » sans citer ce média russe lancé au milieu des années 2000.

Fondé sur des bases modestes à l'initiative du Kremlin, d'abord pour améliorer la réputation du pays, le réseau RT est devenu, quinze ans plus tard, un emblème de son influence internationale et de ses mutations à l'ère post-soviétique. Petit à petit, le groupe tente de s'imposer comme une source globale « alternative » capable de concurrencer les « médias *mainstream* » occidentaux. La devise sceptique de RT, *Question more*, l'affiche sans détours. En réalité, son approche éditoriale n'a cessé de s'aligner sur l'action gouvernementale et de répercuter les représentations des élites du pouvoir. Depuis la crise ukrainienne et les accusations d'ingérences russes dans les élections américaine et française, la posture relativiste, corrosive et controversée de RT apparaît même souvent, aux yeux des démocraties libérales, comme une menace à endiguer.

Ce livre dresse une anatomie inédite et méticuleuse du principal média transnational russe, devenu un cas d'étude incontournable pour comprendre les déclinaisons autoritaires de la diplomatie publique et de l'influence informationnelle au XXI<sup>e</sup> siècle.

## LE COLLIMATEUR

### LE PODCAST DE L'IRSEM



**Dans le viseur #33 – 1<sup>er</sup> octobre.**

« [Accident dans la jungle guyanaise](#) », avec le commandant JULIEN, 25 mn.

Pour le retour de « Dans le viseur », en partenariat ici avec l'École de guerre, le commandant Julien nous emmène dans la jungle de Guyane, autour d'un accident impliquant des sapeurs et de ses conséquences.



**Épisode 118 – 5 octobre.**

« [Le retour à la haute intensité, un problème de masse – Remonter en puissance](#) », 2/2, avec Élie TENENBAUM, Stéphanie PÉZARD, Joseph HENROTTIN et Alexandre JUBELIN, 1 h 11.

« Le Collimateur » reçoit pour la seconde partie de l'épisode consacré aux conflits de haute intensité Élie Tenenbaum, directeur du centre des études en sécurité de l'IFRI, Stéphanie Pézard, senior political scientist à la RAND Corporation et Joseph Henrotin, rédacteur en chef de *DSI magazine*.

- 1:30 L'intégration dans des perspectives de coalition.
- 4:00 Stéphanie Pézard sur les capacités françaises du point de vue américain.
- 16:30 La complémentarité avec le grand allié américain.
- 25:30 Tour d'horizon des problématiques des différentes armées face à la haute intensité.
- 45:30 Le retour de l'échelon divisionnaire pour l'armée de terre.
- 53:00 Les promesses de la technologie pour remédier au problème de la masse.
- 1:01:00 La transmission des savoir-faire et l'entraînement à la haute intensité.



**Épisode 119 – 12 octobre.**

« [La Chine à l'offensive. Les opérations d'influence chinoises et leurs relais](#) », avec Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER, Paul CHARON et Alexandre JUBELIN, 1 h 26.

« Le Collimateur » reçoit [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), directeur de l'IRSEM et [Paul Charon](#), directeur du domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides » à

l'IRSEM, auteurs du rapport [Les opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien.](#)

4:00 La genèse du rapport.

9:00 La méthodologie d'enquête et le choix de l'OSINT.

17:00 L'importance de notions pour les manœuvres chinoises : pouvoir discursif, Front uni.

25:30 Expliquer l'évolution de l'influence chinoise.

31:00 Les « Trois guerres » chinoises.

42:00 La collecte d'informations et le ciblage des opérations d'influence chinoises

45:30 Les opérations d'influence chinoises dans les universités.

53:30 Pressions, influence politique et risques d'ingérence électorale.

1:04:00 Regain d'agressivité et « loups guerriers ».

1:10:00 Réactions et controverses à la publication du rapport.

1:19:30 La Chine et la France, quelles relations ?



**Dans le viseur #34 – 15 octobre.**

« [Lundi noir en vallée de Bedraou](#) », avec le commandant VIANNEY, 23 mn.

Dans cet épisode en partenariat avec l'École de guerre, le commandant

Vianney raconte une opération de fouille de la zone verte au lever du jour.



**Épisode 120 – 19 octobre.**

« [Sahel : derrière les succès tactiques, l'impasse politique](#) », avec Niagalé BAGAYOKO, présidente de l'African Security Sector Network (ASSN), et Alexandre JUBELIN, 1 h 32.

4:30 Les origines de l'instabilité sahélienne.

16:00 L'opération Serval et ses suites.

25:30 La galaxie jihadiste au Sahel et les ressorts de sa progression.

38:00 Ibrahim Boubacar Keïta, son renversement par des militaires, et les maux de l'armée malienne.

45:00 Le G5 Sahel, ses difficultés et les échecs de la coopération militaire.

1:00:30 Les tensions actuelles avec le pouvoir malien.

1:12:00 Difficultés diplomatiques et arrivée de la Russie dans le jeu malien.

1:21:00 Les pistes politiques de sortie de l'impasse.



**Épisode 121 – 26 octobre.**

« [La Marine nationale, du Super-Étendard au porte-avions du futur](#) », avec l'amiral VANDIER et Alexandre JUBELIN, 1 h 21.

L'amiral Vandier, chef d'état-major de la Marine nationale, évoque la place de la masse dans la stratégie navale, en contexte de retour à la haute intensité.

1:30 : Le choix de la Marine et de l'aéronavale.

9:30 Les premières années comme pilote dans l'aéronavale et comme officier de marine.

15:00 La cellule de crise « Afrique » et le déclenchement de l'opération Serval.

22:00 Le commandement du *Charles-de-Gaulle*, son successeur et la place des porte-avions dans les marines mondiales.

36:00 L'importance stratégique de l'Indo-Pacifique et les moyens de la Marine, le référendum en Nouvelle-Calédonie.

47:00 Les partenariats indopacifiques depuis l'accord AUKUS.

56:30 Le retour à la haute intensité et la question de la masse.

1:04:00 La perspective de la dronisation en mer.

1:12:00 Les ressources humaines de la Marine.



Pour ne rien manquer de nos dernières diffusions, [ABONNEZ-VOUS !](#)

Retrouvez tous les épisodes du podcast de l'IRSEM, [Le Collimateur](#), sur [Spotify](#), [Itunes](#) et [irsem.fr](#).

## ÉVÉNEMENTS

**30 septembre-1<sup>er</sup> octobre : Colloque « “L'événement” 11-Septembre », Paris I Panthéon Sorbonne/IRSEM.**



À l'occasion des vingt ans des attentats du 11 septembre 2001, le projet de recherche [DEMOSERIES](#) (hébergé par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et financé par l'European Research Council et rattaché à l'[ISJPS](#)) s'est associé à l'IRSEM et au CNRS pour organiser un colloque international interdisciplinaire qui a eu lieu les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021. Ces deux jours ont été consacrés à étudier les liens entre l'événement lui-même et les séries sécuritaires qui se sont développées *a posteriori*.

Que reste-t-il du 11-Septembre aujourd'hui ? Terrorisme djihadiste, pandémie, mouvances d'extrême droite : les multiples crises auxquelles sont confrontés les régimes démocratiques continuent d'être appréhendées à l'aune du 11 septembre 2001, près de vingt ans après les faits. Les attentats de novembre 2015 à Paris et Saint-Denis sont encore qualifiés de « 11-Septembre à la française », face au choc et aux multiples bouleversements qu'ils ont entraînés. Aux États-Unis, le nombre de morts quotidiens dans la crise de la Covid-19 est régulièrement comparé à celui des victimes du 11-Septembre, pour faire prendre conscience de la gravité de la crise. L'assaut sur le Capitole lancé par les partisans de Donald Trump le 6 janvier 2021 a paradoxalement ravivé le souvenir du 11-Septembre, en rappelant la menace que les différentes mouvances d'extrême droite et/ou complotistes font peser sur la démocratie.

Cette place des attentats de 2001 dans les référents collectifs signale le caractère indépassable de « l'événement » 11-Septembre : en tant que surgissement de l'inattendu, quand bien même la précédente attaque contre le World Trade Center en 1993 et la montée en puissance de la

menace djihadiste incarnée par Al-Qaida auraient pu rendre ces attentats concevables, si ce n'est prévisibles ; en tant que manifestation de la puissance de l'appareil médiatique ensuite, où la couverture en direct, qui participe de l'événement même, fait naître une demande supplémentaire de sens ; en tant que trauma collectif enfin, rappelé par l'état de sidération, puis de grande incertitude, qui fait suite à des attentats, immédiatement perçus sur le mode du film catastrophe et de la fiction.

Événement fondateur et paradigmatique du XXI<sup>e</sup> siècle, les attentats du 11-Septembre signeraient ainsi le début d'une nouvelle ère, marquée par la permanence de l'état d'exception, et la prééminence de la raison d'État sur la scène politique internationale et dans l'imaginaire collectif. L'adoption en urgence, dans un grand nombre de pays occidentaux de législations antiterroristes très contraignantes, voire liberticides, signale les profonds bouleversements entraînés par ces attentats dans l'ordre juridique et politique. La transcription dans le droit commun d'une partie de ces mesures, et l'installation durable dans le débat public d'un arbitrage nécessaire entre liberté et sécurité, qui resurgit à chaque attentat, rappelle l'impact durable des attentats de 2001 sur les communautés politiques. L'accroissement considérable des moyens alloués aux agences et services de renseignement pour lutter contre le terrorisme confirme la domination du renseignement dans les appareils de sécurité et de défense post-2001, et avec lui, l'impératif de réduction de l'incertitude dans l'environnement sécuritaire.

C'est aussi une nouvelle ère culturelle qui s'ouvre, le souvenir du 11-Septembre constituant un composant essentiel de la culture médiatique et populaire du XXI<sup>e</sup> siècle. Si les attentats sont souvent laissés hors-champ par la création filmique et sérielle, tant leur monstration semble impossible autrement que sur le mode de la citation, les effets (réels ou supposés) du 11-Septembre sur les démocraties continuent de saturer l'espace fictionnel. Le risque de détérioration des régimes démocratiques sous les effets du contre-terrorisme et d'une dérive sécuritaire constitue l'un des ressorts dominants de la création contemporaine, caractérisée par la multiplication de films et de séries télévisées qui font la part belle aux ennemis intérieurs et extérieurs, à des menaces multiformes, et aux différents acteurs (étatiques ou non étatiques) censés les combattre. Outre cette convergence thématique de la fiction post-2001, le rapprochement entre acteurs de la sécurité et créateurs en tout genre, dans les domaines du conseil à l'écriture mais aussi de l'anticipation stratégique, constitue l'un des effets durables du 11-Septembre.

[► Programme.](#)

**12 octobre : Établissement d'une relation entre l'IRSEM et l'IDSA (Inde).**



À l'occasion d'une mission en Inde, le directeur de l'IRSEM, [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), a rencontré l'ambassadeur Sujan R. Chinoy, directeur général du Manohar Parrikar Institute for Defence Studies and Analyses (MP-IDSA) à Delhi, ainsi qu'une vingtaine de chercheurs de cet institut de recherche relevant du ministère indien de la Défense. Les deux institutions ont amorcé une coopération qui devrait conduire à des échanges de chercheurs ainsi qu'à des événements et des publications conjointes.

**13 octobre : Séminaire « Nouvelles technologies militaires et puissances démocratiques / Regards croisés sur l'intégration des drones dans l'espace aérien européen : les enjeux de la coordination civile-militaire », avec Chantal Lavallée, professeure au Collège militaire royal de Saint-Jean, Canada.**



L'essor grandissant de la technologie des drones ouvre de nouvelles perspectives de réflexion et parallèlement demande des ajustements aux structures existantes liées à l'aviation traditionnelle afin qu'elles puissent les intégrer dans ses activités. À cet effet, l'intégration des drones dans l'espace aérien européen représente un enjeu majeur à plusieurs égards, politique, économique, légal, organisationnel et opérationnel. Chantal Lavallée a rappelé le caractère dual des drones qui nécessite la mise en place d'une coordination civile et militaire. En ce sens,

l'espace aérien représente une « ressource partagée et limitée » supposant *de facto* une utilisation réciproque. L'aviation fait face à un changement de paradigme avec la multiplication des applications et de nouveaux usagers peu habitués et ne connaissant pas forcément les règles de l'air. Pour relever ces défis, l'intervenante a ensuite souligné le renforcement des initiatives européennes au prisme de l'engagement de la Commission européenne et de l'Agence européenne de défense (AED).

Selon Chantal Lavallée, la convergence des initiatives entreprises par la Commission européenne et l'AED permettront d'estomper cette dichotomie entre le civil et le militaire. De plus, cette dynamique encouragera l'assurance d'un accès mutuel et flexible de l'espace aérien avec l'intégration des drones. Elle a ensuite indiqué que les nouvelles configurations d'acteurs seront également prises en compte par le rôle d'interface de l'AED entre la sphère militaire, les institutions et les agences européennes.

L'intervenante a conclu sa présentation en soulignant l'importance de nouveaux mécanismes de coordination civile et militaire. À l'horizon 2023, ils se formaliseront au prisme de la mise en place d'un écosystème, par l'intermédiaire d'U-Space, et d'une politique européenne des drones 2.0, éléments qui sont le gage de la création de synergies, voire la consolidation de l'autonomie stratégique européenne.

La prochaine session aura lieu *via* Zoom le jeudi 18 novembre à 11h-12h30. Nous entendront Marie-des-Neiges Ruffo de Calabre, Université de Namur, sur la thématique « Éthique et informatisation croissante du processus décisionnel en contexte militaire : illustration des logiciels de simulation, d'aide à la décision et de prédiction de crise ».

**Océane ZUBELDIA**

**Chercheuse Drones, innovations et industrie (IRSEM).**

**Pierre BOURGOIS**

**Maître de conférences (Université catholique de l'Ouest [UCO], Angers).**

**19 octobre : Colloque CESA/IRSEM « Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial », en présence de Mme la ministre des Armées Florence Parly et du général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace.**



Le mardi 19 octobre, s'est tenu à l'École militaire le colloque « Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial », en présence de la ministre des Armées, Mme Florence Parly, et du chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, le général d'armée aérienne Stéphane Mille. Cet événement était coorganisé avec le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA).

En réunissant des militaires et des civils, l'objectif était de définir et de mettre en avant les spécificités d'une éthique des domaines aérien et spatial. Quatre tables rondes se sont succédé au cours de la journée.

La première a ouvert le débat sur l'usage de la force et la proportionnalité. Cette thématique résonne avec une acuité particulière vis-à-vis des effets de l'arme aérienne qui vont de la plus grande précision à la puissance la plus dévastatrice. Le COL Rougier a présenté les trois paradigmes éthiques guidant la prise de décision en opération : la norme, l'action et les valeurs personnelles. En situation de crise, ces référentiels peuvent diverger et le décideur doit faire face à des arbitrages moraux liés à la disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace. Savoir résoudre ces dilemmes est une question éthique fondamentale. Les interventions du GCA 2S Pierre-Henri Mathe et du LCL Morilhat ont fourni des exemples de non-proportionnalité (bombardements stratégiques, frappes nucléaires, attaques chimiques...). Face à ce constat, Mme Heuser a insisté sur la nécessité de continuer à légiférer en respectant l'esprit du droit international public.



Les intervenants de la deuxième table ronde se sont penchés sur les enjeux de la guerre à distance. Du point de vue de la recherche et de M. Longuet, cette thématique se situe au carrefour de plusieurs traditions doctrinales : celle de la puissance aérienne, celle de la contre-insurrection et celle de l'*air control*. Comme l'a expliqué le CRP Lecam, à la faveur des récents progrès technologiques, certaines armées occidentales ont adopté la stratégie du *no boots on the ground*. D'un point de vue moral, cette stratégie présente trois risques : la banalisation par le virtuel, la logique de système en remplacement du jugement humain et la perception de la légitimité dans l'usage d'interfaces technologiques (M. Nal). Concernant l'usage des drones, la capacité de permanence des moyens de surveillance a des implications sur la conduite des hostilités et sur les populations observées. Les tensions entre légalité et légitimité dans les procédures de ciblage soulignent l'importance de la conscience et de la responsabilité individuelle de l'aviateur (LCL Desjars de Keranrouë).

La troisième table ronde était dédiée aux enjeux éthiques de l'automatisation. Le COL Nicolas Guerrero a souligné la distinction entre automatisation et autonomisation des systèmes d'armes et la nécessité de conserver une part de responsabilité humaine dans leur emploi. Les discussions ont permis de comparer les approches française et américaine de l'automatisation, la première étant davantage *human-centered* et la seconde plus centrée sur l'efficacité technologique (Mme Svedin). Enfin, face au risque de voir d'autres acteurs développer des systèmes d'armement létaux autonomes, Mme Thilly-Soussan a appelé à faire le pari de l'intelligence technique tout en conservant les lignes rouges de nos valeurs éthiques. Cet équilibre passe, selon [M. Jeangène Vilmer](#), par un approfondissement du triptyque recherche-formation-doctrine.

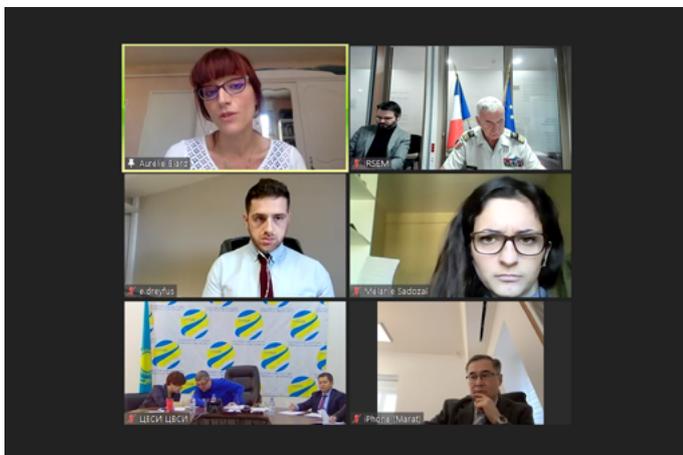
La dernière table ronde était consacrée à l'éthique du domaine spatial. Alors que certaines puissances (Russie,

Chine) ont déjà démontré leurs capacités balistiques, l'Europe est désormais incitée à considérer l'espace exo-atmosphérique comme un nouveau domaine de confrontation (M. Arnould). Le spectre de la militarisation et le caractère hybride des menaces soulignent la nécessité de repenser nos moyens d'appréciation, d'accès et d'action dans l'espace (Mme Sourbes-Verger). L'aspect dual du secteur (enjeux à la fois sécuritaire et économique, financement privé mais à des fins de sécurité) pose aussi des questions quant à la production et l'usage des données spatiales (M. Pasco). Face au poids grandissant des acteurs du *New Space*, la mise en place d'une éthique spatiale européenne à vocation mondiale dépendra essentiellement de la coopération des trois acteurs majeurs que sont l'UE, ses États membres et l'Agence spatiale européenne (GDA 2S Legai).

L'ensemble des réflexions s'est inscrit dans les débats de société relatifs à l'engagement des forces armées, qui relèvent plus particulièrement de la théorie stratégique et morale, de la philosophie et du droit.

**Jeanne MONTEUUIS**  
*Assistante de recherche*

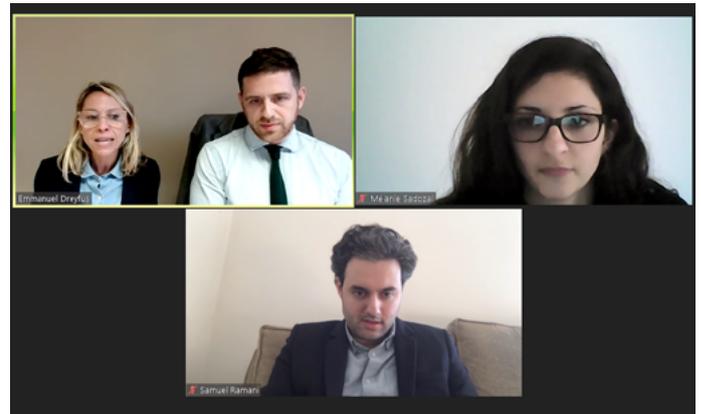
**19 octobre : Échange en ligne entre l'IRSEM et le CVSI.**



Le 19 octobre 2021 s'est tenu un séminaire en ligne entre l'IRSEM et le Centre d'études militaro-stratégiques du ministère de la défense de la République du Kazakhstan (CVSI). Intitulé « Regards croisés sur la situation en Afghanistan », ce deuxième volet du cycle de conférences inscrit au plan de coopération militaire bilatérale a permis des échanges riches et prometteurs entre les deux organismes partenaires.

**COL Stéphan SAMARAN**  
*Directeur du domaine « Stratégies, normes et doctrines »*

**20 octobre : Séminaire en ligne « La crise afghane vue de Russie et des pays d'Asie centrale », avec Mélanie Sadozai (INALCO) et Samuel Ramani (RUSI).**



Le 20 octobre, [Maud Quessard](#) et [Emmanuel Dreyfus](#) ont eu le plaisir d'accueillir Samuel Ramani, Associate Fellow au Royal United Services Institute et Tutor of Politics and International Relations à l'Université d'Oxford, et Mélanie Sadozai, doctorante au CREE et Visiting Fellow au Sigur Center de la George Washington University, dans le cadre d'un webinaire portant sur la crise afghane vue de Moscou et des pays d'Asie centrale.

Au cours de ce séminaire, organisé le même jour que la première conférence tenue à Moscou sur l'Afghanistan depuis la prise de contrôle par les Talibans en août dernier, S. Ramani a d'abord présenté un historique des relations entre Moscou et Kaboul depuis 1990, avant de revenir sur la politique d'« engagement constructif » menée envers le régime taliban depuis 2015. S. Ramani a ensuite présenté les menaces mais aussi les opportunités représentées par l'arrivée au pouvoir des Talibans, la participation de Moscou dans le processus de négociation inter-afghan ainsi que l'impact de la situation en Afghanistan sur les relations entre Moscou et les pays de la région, ainsi que les Occidentaux. S'appuyant notamment sur les résultats de son terrain mené à la frontière entre le Pamir tadjik et l'Afghanistan à l'été 2021, M. Sadozai a tout d'abord souligné les approches différenciées existantes en Asie centrale vis-à-vis de la question afghane, avant de revenir sur les enjeux économiques puis sécuritaires posés par les évolutions en cours en Afghanistan pour les pays d'Asie centrale. Parmi ces derniers figure notamment la volonté des pays centrasiatiques de poursuivre les efforts en vue d'une meilleure interconnectivité régionale, en dépit de la crise afghane.

Les présentations ont été suivies d'échanges portant sur le rôle de la Russie en Asie centrale dans le contexte ouvert par la crise afghane, la place de l'Afghanistan dans

les relations entre Moscou et Washington ou encore la mise en perspective de la politique afghane de Moscou dans la politique plus large menée par la Russie au Moyen-Orient.

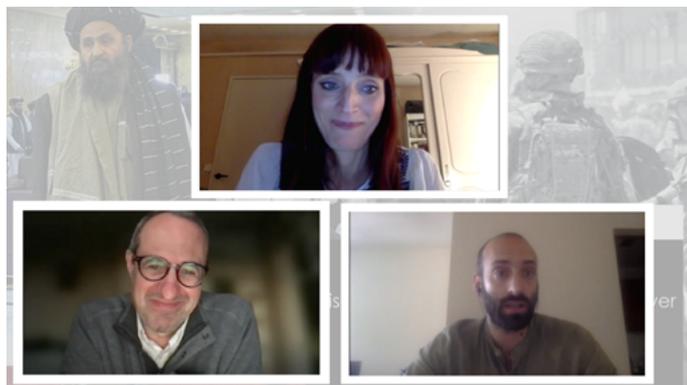
**Emmanuel DREYFUS**  
*Chercheur Russie*

### 20 octobre : Séminaire sur l'adaptation de l'OTAN à l'affirmation de la puissance chinoise.

Le 20 octobre, s'est tenu à l'IRSEM un séminaire fermé sur l'adaptation de l'OTAN à l'affirmation de la puissance chinoise. Cet événement s'inscrit dans le contexte d'un projet de recherche conjoint entre [Pierre Haroche](#) (chercheur Sécurité européenne à l'IRSEM) et Martin Quencez (directeur adjoint du bureau parisien du German Marshall Fund of the United States). Des praticiens et des chercheurs ont échangé leurs vues sur les dynamiques en cours au sein de l'OTAN et les perceptions européennes et américaines du problème.

**Pierre HAROCHE**  
*Chercheur Sécurité européenne*

### 21 octobre : Webinar « State and Law: Discussing the Taliban's return to Power / Le retour des Talibans au pouvoir : la question de l'État et de la justice », avec Gilles Dorronsoro (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Adam Baczko (CNRS, CERI).



Le 21 octobre, le webinar en anglais, intitulé « Le retour des Talibans au pouvoir : la question de l'État et de la justice », organisé par [Aurélie Biard](#) (chercheuse Asie centrale à l'IRSEM), a permis à Gilles Dorronsoro (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Adam Baczko (CNRS, CERI), de présenter leurs ouvrages respectifs : *Le gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite* (Karthala, 2021) et *La guerre par le droit. Les tribunaux Taliban en Afghanistan* (CNRS Éditions, 2021).

L'argument qui a guidé la présentation de Gilles Dorronsoro, axée sur l'échec du projet de (re)construction d'un État en Afghanistan par la coalition internationale, s'est déroulé en trois temps. Une première partie a exploré les schèmes de pensée qui ont informé les expertises et les décisions, distribués de façon complémentaire entre un certain néopositivisme et une forme renouvelée d'orientalisme. L'anthropologie imaginaire produite par l'expertise occidentale a décrit une société afghane apolitique, localiste dans ses intérêts et ses loyautés, et « traditionnelle ». Le postulat de la nature pré-politique de la société afghane s'est décliné notamment à travers le thème de l'allergie supposée de cette dernière à l'État. Les opérateurs internationaux ont dès lors systématiquement valorisé le local dans la définition des politiques militaires et civiles, au nom d'une illusoire capacité d'autogouvernement des communautés.

Gilles Dorronsoro s'est ensuite penché sur le gouvernement transnational mis en place par la coalition en Afghanistan (soit une organisation du pouvoir qui accorde une place prééminente à des opérateurs étrangers dans l'élaboration et la mise en place des politiques publiques dans les domaines essentiels : sécuritaire – police, armée, justice, renseignement –, développement, santé, éducation), et ses effets sur la société afghane. Ce gouvernement transnational s'est révélé incapable de coordonner les opérateurs internationaux. Malgré les dizaines de milliards dépensés dans le développement des institutions, au moment du désengagement occidental, l'administration locale n'est pas fonctionnelle, la justice est en déshérence, l'armée et la police sont en voie d'effondrement. Le gouvernement transnational a en outre, ainsi que le souligne Gilles Dorronsoro, vidé les institutions politiques de leur fonction de représentation, interdisant de fait la formation d'un espace réglé de délibération et de contestation.

Enfin, l'exercice de la violence par les forces de la coalition a profondément transformé la dynamique politique en Afghanistan. Elles ont systématiquement pris parti dans des conflits locaux et fourni un appui à des groupes armés dont les exactions ont sapé l'idée même d'une société réglée par le droit. Les éliminations ciblées, par drones et par raids nocturnes, ont installé le sentiment d'une violence arbitraire, hors de tout processus judiciaire.

Adam Baczko, de son côté, s'est penché sur les raisons de la victoire des Talibans, que les défaillances du gouvernement transnational installé par la coalition internationale ont mis en position de réguler les rapports sociaux, via l'établissement, notamment, de tribunaux islamiques en zones rurales.

L'intervention occidentale de 2001 a relancé la lutte autour du droit et de la justice entre le régime qu'elle a installé et le mouvement taliban chassé du pouvoir. L'inadaptation du droit que les pays occidentaux instaurent, celui-ci étant en effet largement dicté par les priorités conjoncturelles des différents bailleurs de fonds, ainsi que le népotisme qui mine la police et la justice aboutissent à un système judiciaire déséquilibré en faveur des dominants et hors d'accès pour la majorité de la population. Juristes, experts, humanitaires, militaires et diplomates occidentaux font promulguer des lois en contradiction avec le reste de la législation afghane, et influent sur les nominations dans les institutions clés. Les militaires occidentaux mettent en outre en place des instances prétendument « coutumières » ou « traditionnelles » qui multiplient les verdicts contradictoires. De statut légal incertain, elles finissent ainsi de miner l'institution judiciaire.

Ce faisant, ainsi que l'a souligné Adam Baczko, le mouvement taliban installe des tribunaux dans les campagnes, village par village et ce, en dépit de ressources limitées et des contraintes de la clandestinité. Les Talibans peuvent se prévaloir d'une double légitimité religieuse et juridique. Le système judiciaire taliban s'appuie en effet sur la double appartenance de ses juges : comme magistrats, au champ juridique et, comme oulémas, au champ religieux. Les Talibans, un mouvement formé au milieu des années 1990 par des mollahs et des oulémas, entretiennent en effet un rapport privilégié avec les madrasas deobandies (de jurisprudence hanafite) de la région frontalière afghano-pakistanaise, parmi lesquelles ils recrutent leurs juges qui partagent, outre un éventail de compétences théologico-juridiques, un même habitus bureaucratique. Ce mécanisme indépendant d'attribution du statut d'ouléma favorise la reconnaissance sociale de leur compétence juridique, par-delà leur nomination par les Talibans. Ainsi, en tant qu'oulémas, ils sont légitimes pour décider les cas qui leur sont soumis, et en tant que juges talibans, ils ont les moyens de faire respecter leur verdict par la contrainte physique. De plus, Adam Baczko a précisé qu'un système de rotation et de surveillance vise, de surcroît, à assurer l'orthopraxie des juges et leur détachement vis-à-vis des enjeux locaux liés aux conflits qu'ils tranchent.

L'intégration des juges dans un système bureaucratique, le recrutement d'un personnel clérical, rompu à un fonctionnement hiérarchique, et l'établissement de procédures régulières permettent aux Talibans de produire, dans les conditions de la guerre, un système juridique relativement prévisible, qui peut être apprécié par la population, notamment en matière de litiges fonciers. La propriété privée est en effet garantie par les Talibans, lesquels com-

battent l'accaparement violent des commandants des années 1990 et des potentats du régime.

Aussi le système judiciaire des Talibans mis en place en zones rurales au cours des vingt années de l'intervention occidentale a-t-il constitué un élément essentiel de la revendication des Talibans d'incarner l'État en Afghanistan.

**Aurélié BIARD**  
*Chercheuse Asie centrale*

**22 octobre : Demi-journée d'étude « Observatoire de la génération Z : résultats, analyses, perspectives », avec Anne Muxel, directrice du domaine « Défense et société » à l'IRSEM, et Antoine Yenk, doctorant associé à l'IRSEM.**



Le vendredi 22 octobre, s'est tenue une demi-journée d'étude autour des résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de l'Observatoire de la génération Z par l'équipe du domaine « Défense et société » de l'IRSEM, commanditée par la DRH-MD du ministère des Armées et financée par la DGRIS. La présentation des conclusions et des enseignements de cette enquête portant sur 3 000 jeunes de 16 à 18 ans représentatifs de cette tranche d'âge a été assurée par [Anne Muxel](#), directrice du domaine précité à l'IRSEM, Antoine Yenk, doctorant associé à l'IRSEM, et Joël Zaffran, professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux.

Animée par Mme Muxel, la table ronde qui a suivi ces présentations a permis de mettre en perspective les résultats de l'étude de l'Observatoire de la génération Z, et leurs implications pour les armées en termes de recrutement. Ont participé à cette table ronde : Thibault de Vanssay de Blavous, directeur de la DRH-MD, du général Daniel Menaouine, directeur de la DSNJ, et de Jean-Pierre Lagrange, chef du service du pilotage des ressources et de l'influence internationale à la DGRIS.

M. de Vanssay de Blavous a d'abord rappelé le besoin de penser la manière dont évoluera le vivier de recrutement des jeunes, lequel fournit l'essentiel des 23 000 personnes rejoignant chaque année les armées. Si l'on continue d'observer des raisons pérennes à l'engagement des jeunes, on constate aussi une volonté de trouver dans les armées un complément de formation professionnelle, de savoir-être et de savoir-faire. Si les jeunes expriment comme le reste de la population une quête d'ordre public, leur attirance pour les armées vient aussi d'une demande d'autorité contractuelle que comble le monde militaire. Ceux qui s'engagent trouvent avec la culture ministérielle du MINARM un environnement humain singulier qui dépasse les armées.

Intervenant sur les difficultés à recruter et fidéliser les jeunes, le général Menaouine a souligné le rôle du déficit d'information dans les difficultés de recrutement. En effet, alors que plus de 800 000 jeunes sont convoqués chaque année dans le cadre des Journées Défense et Citoyenneté (JDC), le général rappelle qu'un quart d'entre eux laissent leurs coordonnées pour être recontactés par les armées par la suite. La proportion d'appelés rejoignant l'armée de terre dans les deux ans est près de dix fois plus élevée parmi les jeunes qui se laissent recontacter qu'il ne l'est chez les autres. De plus, avec les JDC organisées en ligne en 2020 et 2021, le taux d'intérêt pour les armées est passé de 26 à 10 %, ce qui montre toute l'importance dans le processus de recrutement du contact personnel et de la possibilité de nouer un lien physique et direct entre les recruteurs et les jeunes.

S'exprimant sur les besoins spécifiques de la DGRIS, M. Lagrange a précisé que les attentes vis-à-vis de la génération Z résident en premier lieu dans la capacité des jeunes concernés à s'adapter aux changements professionnels qui caractériseront cette génération.

Interrogé par Mme Muxel sur les forces et faiblesses du lien armées-Nation en France, M. de Vanssay de Blavous a estimé que la plus grande force de nos institutions sur ce point est la clarté du contrat qui est proposé. Les jeunes Français entrent dans une institution dont les règles sont assez intemporelles, ils connaissent le sens et la valeur de leur mission, et bénéficient d'un système RH intégral, de la formation à la reconversion. Le général Menaouine a mis en exergue la spécificité française du lien armée-Nation qui se transmet dès l'école avec les classes de défense. Pour sa part, M. Lagrange a insisté sur l'importance de la reconnaissance de l'engagement, notamment par les proches, et sur la quête de sens des jeunes à laquelle peut répondre l'institution militaire.

Enfin, s'agissant du renforcement du recrutement et de la fidélisation des effectifs, M. de Vanssay de Blavous a rappelé la nécessité pour les armées d'anticiper les futurs besoins à l'horizon de dix ans, voire plus. Le général Menaouine a évoqué des avancées possibles en matière d'efficacité dans ce domaine, en insistant notamment sur les questions de temporalités. Il a insisté sur la nécessité de recontacter plus rapidement des jeunes ayant montré leur disposition à s'engager pour éviter qu'ils changent d'avis en fonction des opportunités pouvant se présenter à eux. Certains points liés aux problématiques relevant d'une meilleure conciliation entre vie privée et vie militaire ont été abordés. M. Lagrange a défendu le modèle français de stricte séparation entre théâtre d'opération et vie familiale, malgré le souhait des jeunes de rester connectés à leurs proches.

Entre les résultats de l'enquête réalisée par l'équipe « Défense et société » de l'IRSEM et les réflexions croisées des intervenants de la table ronde, cette demi-journée d'étude a ainsi été l'occasion d'éclaircir les défis et les opportunités auxquelles seront confrontées les armées en termes de recrutement dans les prochaines années. Les jeunes de la génération Z ont une image globalement positive des armées et témoignent envers l'institution militaire d'une confiance élevée. Quatre jeunes sur dix ayant répondu à l'enquête envisagent l'éventualité de s'engager un jour dans les armées. Celles-ci peuvent donc compter sur un réel capital d'attractivité.

**Aurélien DUCHÊNE**  
*Assistant de recherche*

**26 octobre : Séminaire Jeunes Chercheurs « Le numérique contre le politique », avec Antoine Garapon et Jean Lassègue.**



Le 26 octobre a eu lieu le séminaire des Jeunes Chercheurs de l'IRSEM animé par Antoine Garapon, magistrat, et Jean Lassègue, philosophe et directeur de recherche au CNRS (EHESS).

Cette rencontre était consacrée à la présentation de leur ouvrage commun, *Le numérique contre le politique – Crise de l'espace et reconfiguration des médiations sociales* (PUF, 2021). Leur travail s'inscrit dans la suite directe de leurs réflexions sur l'impact du numérique sur le droit, en particulier de leur précédent livre *Justice digitale* (PUF, 2018).

Le fil directeur du séminaire s'énonçait en une problématique claire : que fait le numérique au politique ? La révolution du numérique perturbe la construction collective de l'espace. Les chercheurs ont exposé qu'il y a une forme de conflictualité entre la légalité juridique traditionnelle reposant sur un ancrage spatial et de nouvelles règles informatiques d'écriture qui ne sont plus tributaires de cet espace et vont même jusqu'à le dévitaliser. Les exposants ont cherché à mettre au jour les liens profonds entre espace et légalité, ce terme étant entendu comme la contrainte anthropologique fondamentale permettant l'idée de politique.

Le droit se structure classiquement autour de découpages spatiaux (par exemple espace public et espace privé, droit interne et droit international). La révolution numérique vient écartier cette répartition spatiale pour instaurer une nouvelle division plus marquée opposant la totalité de l'espace d'une part et la nouvelle écriture du droit fondée sur le calcul ne relevant pas de l'espace de l'autre : le numérique appréhende l'espace comme un ensemble uniforme.

Les chercheurs ont posé que le numérique entraîne une crise dans l'espace qui rejaille sur le politique : il y a une hétérogénéité constitutive entre le non-espace du codage informatique et l'espace dans lequel nous évoluons. Le codage insère dans l'espace public un champ masqué, voire hostile dans le sens où il déploie sur lui un contrôle permanent : analyse des tendances générales, ciblage des individus, influence des comportements.

Les auteurs estimaient que cette nouvelle légalité issue de ce nouveau partage est d'un ordre nouveau, d'autant plus difficile à percevoir qu'elle est actuellement en cours de construction. Leur présentation visait à établir que le droit reste le seul moyen d'éviter la propagation de la violence et à souligner la nécessité d'établir une nouvelle pensée de la condition spatiale de l'humanité.

Finalement, ce séminaire s'est conclu par une réflexion avec l'auditoire sur l'apport et les évolutions possibles de cette révolution numérique face au politique, afin qu'elle ne constitue pas un nouveau système de contrainte.

**Kevan GAFÄTI**  
*Assistant de recherche*

**29 octobre : Annual NDC-IRSEM Seminar on the Black Sea Region, NATO Defense College, Rome.**



Le 29 octobre s'est tenu à Rome un séminaire organisé conjointement par l'IRSEM et le Nato Defense College. Dans le sillage d'un premier séminaire conjoint organisé en octobre 2019 à Paris sur la région Baltique, l'événement du 29 octobre, introduit par le directeur de l'IRSEM, M. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et le directeur de la division recherche du NDC, M. Thierry Tardy, était consacré aux enjeux de sécurité dans la région mer Noire – présence militaire russe en renforcement continu depuis l'annexion de la Crimée en 2014, instrumentalisation par Moscou des conflits non résolus en Transnistrie (Moldavie), dans le Donbass (Ukraine), en Abkhazie et en Ossétie du Sud (Géorgie) et au Haut-Karabakh (entre l'Arménie et l'Azer-

baïdjan), impact de la relation russo-turque sur la stabilité de la région, enjeux énergétiques. Les échanges ont également porté sur les moyens envisagés pour répondre à ces enjeux par l'OTAN, qui a augmenté sa présence dans la région notamment depuis le lancement de la Tailored Forward Presence décidée au sommet de Varsovie en juillet 2016 et par certains États membres, dont la France. L'une des interventions, spécifiquement consacrée à cette thématique, a ainsi permis de présenter l'approche française vis-à-vis de cet espace, aussi bien à l'égard des pays membres de l'OTAN (Turquie, Roumanie, Bulgarie) et de l'UE (Roumanie, Bulgarie), que des pays partenaires (Moldavie, Géorgie, Ukraine) et de la Russie. Les discussions ont également mis en exergue le rôle croissant joué par la Chine dans la région mer Noire.



La délégation française était composée de plusieurs représentants de l'IRSEM, ainsi que de la Fondation pour la recherche stratégique, de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées ainsi que du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

**Emmanuel DREYFUS**  
Chercheur Russie

## ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



**Maxime AUDINET**

- Livre : *Russia Today (RT) : Un média d'influence au service de l'État russe*, Bry-sur-Marne, Éditions de l'INA, coll. « Médias et Humanités », octobre 2021, 240 p.
- Coordination et encadrement de l'exercice d'écriture de scénario prospectif organisé par l'IHEDN pour ses auditeurs, 9 octobre 2021.
- Podcast : avec Emmanuel Dreyfus, « [Russie-Afrique : le groupe Wagner, l'ours et les diamants](#) », « La Loupe », *L'Express*, 12 octobre 2021.
- Publication : avec Benjamin Harding, « [En Centrafrique, la Russie externalise son influence](#) », *La Revue des médias*, 13 octobre 2021.
- Intervention : « L'influence informationnelle de la Russie : acteurs, pratiques, déclinaisons », Conférence BNF-FRS « La Russie en quête d'un nouveau modèle », 21 octobre 2021.
- Grand entretien : « [Comment Russia Today \(RT\) est devenue un outil d'influence](#) », *La Revue des médias*, 22 octobre 2021.
- Émission : « [Centrafrique : le virage éditorial pro-russe de Radio Lengô Songo](#) », *L'Atelier des médias*, RFI, 23 octobre 2021.



**Camille BOUTRON**

- Publication : « [Le ministère des Armées face à l'agenda Femmes, paix et sécurité – Évolution des approches et défis de mise en œuvre](#) », Étude n° 88, IRSEM, 18 octobre 2021, 111 p.



**Camille BRUGIER**

- Citée par Eva Moysan, « [En Lituanie, vent de fronde contre la Chine](#) », *Alternative économique* [en ligne], 12 octobre 2021.



### Tiphaine de CHAMPCHESNEL

- Présentation sur la maîtrise des armements dans le cadre du séminaire bilatéral Finlande-France sur les questions stratégiques, DGRIS, 6 octobre 2021.

- Présentation sur les questions nucléaires dans le cadre de la formation des attachés du MINARM organisée par l'IHEDN, 7 octobre 2021.



### Paul CHARON

- Entretien : « [Pour la Chine, la France a longtemps été un ventre mou](#) » (avec Jean-Baptiste Jeangène Vilmer), *L'OBS*, 5 octobre 2021.

- Conférence : « Les nouvelles formes de conflictualité au XXI<sup>e</sup> siècle », intervention dans le cadre du 3<sup>e</sup> cycle « Attachés du ministère des Armées » de l'IHEDN, École militaire, 4 octobre 2021.

- Formation : encadrement de la formation à la construction de scénarios au profit des auditeurs de l'IHEDN, École militaire, 9 octobre 2021.

- Podcast : avec Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « [La Chine à l'offensive. Les opérations d'influence chinoises et leurs relais](#) », *Le Collimateur*, 12 octobre 2021.

- Conférence : « Chinese influence operation: A Machiavellian Moment », présentation du rapport publié avec Jean-Baptiste Jeangène Vilmer devant les membres du Rapid Alert System du Service européen pour l'action extérieure, 13 octobre 2021.

- Radio : « Chine : la stratégie impériale de Xi Jinping », participation à l'émission *L'Invité des Matins* par Guillaume Erner, France Culture, 14 octobre 2021.

- Conférence : « The influence operations of Chinese Communist Youth League », intervention dans le cadre du panel « The Evolution of Chinese Information Operations and the Implications for the G7 », G7 RRM Focal Point Meeting, 14 octobre 2021.



### Fatiha DAZI-HÉNI

- Interview : « [Géopolitique : Les Émirats arabes unis : une puissance régionale incontournable ?](#) » de Marie-France Chatin, RFI, 2 octobre 2021.

- Participation à l'émission *Géopolitique* de Marie France Chatin avec Emma Soubrier, Sébastien Boussois : « Émirats arabes unis : Une puissance régionale incontournable ? » RFI, 1<sup>er</sup> octobre 2021.

- Participation au panel « Qui veut la paix au Yémen ? », animé par Valérienne Gautier, avec Gilles Gautier et Khadidja Al Salemi, France 24, 1<sup>er</sup> octobre 2021.

- Intervention : « La région ANMO après 10 ans de Printemps arabe », dans le cadre du 3<sup>e</sup> cycle « Attachés du ministère des Armées » de l'IHEDN, École militaire, 8 octobre 2021.

- Participation à la conférence : « Qatar : Quel rôle dans le jeu diplomatique moyen-oriental ? » animée par Pierre Haski, avec Benjamin Barthe et Gilles Dorronsoro, Institut du monde arabe, « Rendez-vous de l'actualité », 28 octobre 2021.



### Emmanuel DREYFUS

- Podcast : avec Maxime Audinet, « [Russie-Afrique : le groupe Wagner, l'ours et les diamants](#) », « La Loupe », *L'Express*, 12 octobre 2021.

- Article : avec Jules Hugnot, « [Opening the Araxes Rail Link between Armenia and Azerbaijan: Why the EU Should Support the Connection](#) », Policy Memo 713, PONARS Eurasia, George Washington University, 18 octobre 2021.

- Participation au séminaire en ligne avec le Centre d'études militaro-stratégiques du ministère de la défense de la République du Kazakhstan (CVSI) sur le thème Russie/Afghanistan, IRSEM, 19 octobre 2021.

- Cité dans « [La France menacée par l'influence russe dans son pré-carré africain](#) » de Fabrice Deprez, *La Croix*, 19 octobre 2021.

- Participation au séminaire « La crise afghane vue de Russie et des pays d'Asie centrale », IRSEM, 20 octobre 2021.

- Participation au colloque « Securing the Black Sea Region », coorganisé par l'IRSEM et le Collège de Défense de l'OTAN, à l'Istituto Affari Internazionali (IAI), Rome, Italie, 29 octobre 2021.



**Pierre HAROCHE**

- Participation au séminaire sur l'adaptation de l'OTAN à l'affirmation de la puissance chinoise, IRSEM, 20 octobre 2021.



**Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER**

- Podcast : avec Paul Charon, « [La Chine à l'offensive. Les opérations d'influence chinoises et leurs relais](#) », Le Collimateur, podcast de l'IRSEM, 12 octobre 2021.

- Entretien sur l'influence chinoise : « [Pour la Chine, la France a longtemps été un ventre mou](#) » (avec Paul Charon), propos recueillis par Sarah Halifa-Legrand et Ursula Gauthier, *L'OBS*, 5 octobre 2021.

- Entretien sur l'influence chinoise dans Isabelle Lasserre, « [L'Occident face aux nouvelles stratégies d'influence chinoises. Ingérence, manipulation, désinformation : un rapport de l'IRSEM décrit le durcissement de Pékin](#) », *Le Figaro*, 11 octobre 2021, p. 4.

- Entretien sur l'opération Barkhane dans « [Ce sable sur lequel on bâtit. La politique française au Sahel](#) » (avec Denis Tull et Thierry Vircoulon), *Esprit*, octobre 2021, p. 89-101.

- Intervention sur « [Éthique et diplomatie des armes autonomes](#) » au colloque « Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial », organisé par le Centre d'études stratégiques aérospatial (CESA) et l'IRSEM, École militaire, Paris, 19 octobre 2021.

- Introduction au colloque « [L'“événement” 11 Septembre](#) », coorganisé par l'IRSEM et le projet de recherche DEMOSERIES (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), ASIEM, Paris, 1<sup>er</sup> octobre 2021.

- Introduction au colloque « Securing the Black Sea Region », co-organisé par l'IRSEM et le Collège de Défense de l'OTAN, à l'Istituto Affari Internazionali (IAI), Rome, Italie, 29 octobre 2021.



**Édouard JOLLY**

- Podcast : avec Angélique Palle, « [Guerres environnementales et préparation de l'armée au changement climatique](#) », *Plans(B) Cyrus Farhangi*, 16 octobre 2021.



**Sümübül KAYA**

- Participation au séminaire « Approches plurielles des politiques publiques », École nationale des travaux publics (ENTPE), Vaulx-en-Velin, 5 octobre 2021.

- Participation au workshop « Observatoire de la Turquie », Noria, 6 octobre 2021.

- Interview : « [Que vaut l'armée turque](#) », *Le Figaro*, 20 octobre 2021.



**Eveline MATHEY**

- Organisation du colloque « Securing the Black Sea Region », co-organisé par l'IRSEM et le Collège de Défense de l'OTAN, à l'Istituto Affari Internazionali (IAI), Rome, Italie, 29 octobre 2021.



**Anne MUXEL**

- Livre : *L'Autre à distance – Quand une pandémie touche à l'intime*, Paris, Odile Jacob, octobre 2021, 304 p.

- Publication : « [Observatoire de la génération Z](#) », Étude n° 89, IRSEM, 20 octobre 2021, 191 p.

- Entretien : « Une panne d'espérance à laquelle il est compliqué de remédier », *La tribune Fonda*, n° 251, numéro spécial « Impuissance démocratique : comment retrouver le pouvoir d'agir ensemble ? », septembre 2021.

- Nomination en tant qu'expert-référent de la 74<sup>e</sup> majeure « politique de défense » de l'IHEDN, session nationale 2021-2022.

- Nomination en tant que membre de la Commission Bronner, « Les lumières à l'ère numérique ».

- Organisation de la demi-journée d'étude « Observatoire de la génération Z : résultats, analyse et perspectives », IRSEM, École militaire, 22 octobre 2021.

- Débat avec Emmanuel Hirsch, « Quels impacts sociaux et humains de la pandémie ? », Université d'automne de la CFDT, « Tirer les enseignements de la crise sanitaire », Paris, 21 octobre 2021.



**Angélique PALLE**

- Article : « [Bringing geopolitics to energy transition research](#) », *Energy Research & Social Science*, vol. 81, 2021, 102233.

- Podcast : Avec Édouard Jolly, « [Guerres environnementales et préparation de l'armée au changement climatique](#) », *Plans(B) Cyrus Farhangi*, 16 octobre 2021.

- Interview : « [Marché de l'énergie : le grand emballement](#) », *Cultures Mondes*, France Culture, 21 octobre 2021.

- Visiting Fellowship : Trinity College, Dublin, Département de Géographie, Environmental Governance Research Group (sous la direction d'Anna Davies), 11-31 octobre 2021.



**Marianne PÉRON-DOISE**

- Article : « [The Biden administration and the Strategic Stability of the Korean Peninsula](#) », *Asia Trends*, n° 7, Asia Centre, Paris, automne 2021.

- Participation à l'émission *28 minutes*, « [Pour une justice climatique / Corée du Nord : réunion de l'ONU](#) », Arte, 21 octobre 2021.

- Auditionnée par la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale, dans le cadre de la mission d'information sur les enjeux de la défense en Indo-Pacifique, 22 octobre 2021.

- Présentation : « [La politique indopacifique de la France face au partenariat stratégique AUKUS](#) », Institut d'études de géopolitique appliquée (EGA), Paris, 26 octobre 2021.



**Maud QUESSARD**

- Conférence : « Les États-Unis et les nouvelles guerres de l'information », École de guerre, École militaire, amphithéâtre Foch, 4 octobre 2021.

- Conférence : « Administration Biden : quelles perspectives pour les relations Europe – États-Unis ? », IHEDN, École militaire, amphithéâtre des Vallières, 7 octobre 2021.

- Entretien avec Nicolas Barotte, « Les limites discernables de la guerre "au-delà de l'horizon" », *Le Figaro*, 10 octobre 2021.

- Workshop : « OTAN-Chine », organisé par Pierre Haroche, IRSEM-GMF, 20 octobre 2021.

- Webinar : « The Afghan Crisis seen from Russia and Central Asia », IRSEM, 20 octobre 2021.

- Webinar : « State and Law: Discussing the Taliban's Return to Power », IRSEM, 21 octobre 2021.



**Nicolas REGAUD**

- Communication : « Les enjeux de défense du dérèglement climatique », devant les auditeurs du Forum de l'IHEDN sur le continent africain (FICA), 1<sup>er</sup> octobre 2021.

- Communication à la session « Adaptive Strategies to Address the Impact of Climate Change upon Maritime Security » de l'Indo-Pacific Regional Dialogue, organisé par la National Maritime Foundation (Inde), 27 octobre 2021.

- Participation à la *Vaduz Roundtable*, « A Summer of Discontent. Is Europe Running out of Options? », 22 octobre 2021.



**Maxime RICARD**

- Article académique : « [Fumoirs et relations d'interdépendance : négocier l'ordre social à Abobo, Abidjan](#) », *Politique africaine*, n° 163, 2021/3, p. 23-43.



**COL Stéphan SAMARAN**

- Participation à la deuxième conférence en ligne entre l'IRSEM et le Centre d'études militaro-stratégiques du ministère de la Défense de la République du Kazakhstan (CVSI), 19 octobre 2021.



**Benoît de TRÉGLODÉ**

- Conférence-signature pour la sortie du livre *Vietnamiens. Lignes de vie d'un peuple*, Librairie Le Phénix (Paris), 1<sup>er</sup> octobre 2021.

- Conférence pour la sortie du livre *Vietnamiens. Lignes de vie d'un peuple*, Université de Paris, 7 octobre 2021.

- Conférence « Le Viêt Nam chez lui (1946). Paul Mus, entre science et expertise politique », INALCO, 8 octobre 2021.

- Entretien de la semaine, « Vietnam une histoire bouleversée », RCF, 2 octobre 2021 (plusieurs diffusions).

- Invité du Journal en vietnamien pour la sortie du livre *Vietnamiens. Lignes de vie d'un peuple*, RFI, 11 octobre 2021.



**LTN Camille TROTOUX**

- Coorganisation du colloque conjoint CESA/IRSEM, « Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial », École militaire, 19 octobre 2021.



**Amélie ZIMA**

- Intervention : « Union européenne : faut-il craindre un Brexit polonais ? », *20Minutes*, 8 octobre 2021.

- Intervention : « En Pologne, une longue épreuve de force entre le parti conservateur et l'Union européenne », *L'Express*, 11 octobre 2021.

- Intervention dans « [En Pologne, une longue épreuve de force entre le parti conservateur et l'Union européenne](#) », *L'Express*, 11 octobre 2021.

- Participation à l'émission *Affaires étrangères*, « Bruxelles-Varsovie : l'escalade ? », France Culture, 23 octobre 2021.

- Intervention au séminaire « La coopération OTAN-Frontex en Méditerranée orientale », dans le cadre du master International Cooperation and Defence Policies, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, 27 octobre 2021.



**Océane ZUBELDIA**

- Modérateur de la deuxième table ronde « Agir à distance », colloque « Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial » organisé par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)

et le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA), 18 octobre 2021.

- Coorganisation avec Pierre Bourgois de la séance 4 du séminaire « Nouvelles technologies et puissances démocratiques », avec une présentation de Chantal Lavallée intitulée « Regards croisés sur l'intégration des drones dans l'espace aérien européen : les enjeux de la coordination civile-militaire », IRSEM, 13 octobre 2021.

**ACTUALITÉ DES CHERCHEURS ASSOCIÉS ET DES DOCTORANTS RÉSIDENTS**



**Pierre BOURGOIS**

- Chapitre : « Transhumanisme et démocratie sont-ils compatibles ? Réflexions autour des positions de James Hughes et de Francis Fukuyama », dans Franck Damour et David Doat (dir.), *Quand le transhumanisme interroge*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2021.

- Communication : « Le 11 septembre 2001 comme point de départ du second "moment néoconservateur" », dans le cadre du colloque interdisciplinaire de DEMOSERIES et de l'IRSEM, « "L'événement" 11 septembre », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Asiem, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021.

- Communication : « Le 11 septembre 2001 et la "fin de l'histoire" », dans le cadre du colloque international « 20 ans après : retours sur le 11 septembre 2001 », Université Toulouse – Jean Jaurès, 7 et 8 octobre 2021.

- Coorganisation avec Océane Zubeldia de la séance 4 du séminaire mensuel « Nouvelles technologies militaires et puissances démocratiques », avec une présentation de Chantal Lavallée (professeure au Collège militaire royal de Saint-Jean, Canada) intitulée « Regards croisés sur l'intégration des drones dans l'espace aérien européen : les enjeux de la coordination civile-militaire », IRSEM, 13 octobre 2021.

- Participation à un jury de soutenance de thèse : Méлина Agricole, *La National Endowment for Democracy. La pratique de l'exportation de la démocratie par les États-Unis 1983-2000*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction du professeur Sébastien-Yves Laurent, soutenue à l'Université Bordeaux Montaigne le 27 octobre 2021.



**Julien FRAGNON**

- Intervention : « Le 11 Septembre français. Usages discursifs et effets mémoriels du 11 septembre », colloque « “L'événement” 11 septembre », Paris 1 Panthéon-Sorbonne/IRSEM, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021.



**Christophe LAFAYE**

- Article : « Les plongeurs de l'armée de terre face au retour de la haute intensité », *Défense Expert*, n° 7, octobre-novembre 2021, p. 20-27.

- Visioconférence : « Engagement de l'armée française en Afghanistan (2001-2012) » et « L'atelier de l'historien du temps présent », au profit de la classe de 3<sup>e</sup> CDSG du Collège Bois de Nèfles (Saint-Denis de la Réunion) dans le cadre de l'appel à projet de la DMPA « Combattre, soutenir, honorer », sous la direction de la professeure d'histoire géographique Nadège Huart, 4 octobre 2021.

**VEILLE SCIENTIFIQUE**

**SÉCURITÉ GLOBALE**

**Global Security Forum, Doha (Qatar), 12-14 octobre 2021.**

L'édition 2021 du Global Security Forum organisée par le Centre Soufan, une institution américaine ayant une antenne à Doha, a mis l'accent sur l'identification des défis à venir en matière de sécurité et de gouvernance et sur la nécessité d'équilibrer, à l'heure de la pandémie de Covid-19, la coopération en matière de santé publique, de désinformation, de développement et de lutte antiterroriste entre les grands pays industrialisés et les pays en souffrance en Afrique, Asie, Moyen-Orient. Au cours de cette édition, la situation en Afghanistan et dans les pays africains – Nigeria, Mozambique mais aussi le Rwanda qui fait figure de « Singapour africain » tant son niveau de croissance économique surprend –, ont focalisé l'attention.

Ce qui a retenu notre attention lors de ce colloque très dense et riche est le très net fossé méthodologique qui sépare les représentants institutionnels, qu'il s'agisse de représentants gouvernementaux ou de think tanks partout dans le monde et ceux de la société civile, praticiens de fondations et ONG sur la façon d'appréhender les mécanismes de déradicalisation notamment lorsqu'il s'agit de combattre les discours de haine et les violences de groupes extrémistes et terroristes islamiques. Alors que les premiers insistent sur la nécessité de mettre en place des programmes de type CVE (Combat Violent Extremism), les seconds s'en défendent, considérant que ce concept n'est pas pertinent car il ne fait pas sens sur le terrain. L'essentiel pour ces derniers est d'utiliser tous les moyens pour répondre concrètement aux problèmes sociétaux posés dans un contexte de violence et de conflit, comme l'ont affirmé les panélistes Malik Qudus (Executive Director at Global Lawyers for Refugees), Fatima Akilu (Executive Director Neem Foundation – Nigeria) et Jeppe Albers (Executive Director Nordic Safe Cities).

Ainsi ce n'est pas tant le clivage Nord/Sud mais le décalage saisissant entre une approche institutionnelle mondialisée déconnectée du terrain et celle de sociétés civiles qui interagissent avec l'échelon local, dont il a été question lors de discussions entre officiels, académiciens et praticiens. C'est ce décalage qui a été identifié comme frein essentiel à l'efficacité de la lutte contre les radicalités et la violence. En établissant un lien direct avec la

Communauté/société, le travail de terrain des réseaux associatifs locaux sont les outils les mieux adaptés pour produire un contre-narratif efficace pour combattre l'extrémisme partout dans le monde.

**Fatiha DAZI-HÉNI**  
*Chercheuse Golfe – Moyen-Orient*

## ÉTATS-UNIS

### AFFAIRE AUKUS

**Natalie SAMBHI**, « [Australia's nuclear submarines and AUKUS: The view from Jakarta](#) », **Australian Strategic Policy Institute**, 20 septembre 2021.

Au lendemain des remous de l'affaire Aukus, Paris n'est pas la seule capitale à se méfier des intentions de ses alliés. Outre le scepticisme émis par Berlin ou encore Kuala Lumpur, Jakarta ne cache pas son malaise face à ce renouvellement de l'équilibre militaire régional. Souhaitant comprendre la nature du vent d'inquiétude qui souffle sur la capitale indonésienne, l'article de Natalie Sambhi publié par l'ASPI entend examiner les conséquences proches et lointaines de ce coup de théâtre géopolitique. Selon cette chercheuse à la Brookings Institution, le développement des capacités maritimes et technologiques de l'Australie risque bel et bien d'accélérer la course à l'armement du côté de Pékin. Or, la situation économique et sanitaire de l'Indonésie ne lui permet pas de moderniser son armée. Bien que le rôle privilégié de l'Australie soit susceptible de pousser Canberra à se rapprocher de Jakarta, la composition du groupe Aukus offre de faibles garanties en termes de coopération. En effet, l'Indonésie y voit davantage la consécration d'un ordre régional dominée par l'Occident et au détriment des États asiatiques. Ces derniers craignent tantôt l'amorce d'une exclusion progressive, tantôt le début d'un concours de courtisanes à l'intention de Washington. Ce faisant, les liens diplomatiques se veulent le reflet de l'importance que l'administration Biden accorde à ses alliés asiatiques. Les refus successifs de Kamala Harris et de Lloyd Austin, pourtant en visite dans le reste de la région, de se rendre à Jakarta contribuent ainsi à y installer une dangereuse rancœur et un sentiment de rejet. Si le rapprochement américano-australien est une nouvelle chance de contenir la Chine, Mme Sambhi nous rappelle à raison que « ce qui permet à Canberra de dormir sur deux oreilles peut provoquer des insomnies pour d'autres ».

**Jack ZHANG et Jackson MARTIN**, « [AUKUS Needs Economic Multilateralism](#) », **Wilson Center**, 20 octobre 2021.

Les circonvolutions de l'affaire Aukus ne relèvent-elles que de la sphère militaire ? Certes, cette nouvelle alliance occasionne une projection de puissance américaine majeure dans l'Indopacifique. Les États-Unis se sont toutefois gardés de relancer les échanges économiques avec leurs alliés australiens. Aux antipodes de Montesquieu, le commerce à destination de l'île-continent est loin d'être « doux » puisque ses relations économiques avec la Chine fragilisent d'emblée la pérennité de l'architecture multilatérale du groupe. C'est du moins le constat qu'en tirent Jack Zhang, chercheur rattaché au département Asie du Wilson Center, et Jackson Martin, assistant de recherche à l'Université du Kansas. À leurs yeux, seul le bilatéralisme économique des États-Unis est capable d'ériger un rempart solide à la menace chinoise. L'économie australienne demeure en effet fragile face aux pressions chinoises : ce sont plus de 25 milliards de dollars d'exportations qui sont soumis à des restrictions émanant de Pékin depuis le mois de mai 2020. De son côté, l'administration Biden maintient sa réticence à « améliorer les relations dans des contextes bilatéraux et distincts quand bien même un allié proche et cher est soumis à une forme de coercition économique ». Talon d'Achille du groupe Aukus, de l'absence de toute coopération économique formelle entre Washington et Canberra résulte une fissure profitable à la puissance chinoise. Outre l'étude des leviers de pression chinois en Australie, MM. Zhang et Martin entendent ainsi démontrer le manque de clairvoyance d'une administration Biden qui peine à diversifier ses formes d'engagement dans l'Indopacifique.

**Alexandra DE HOOP SCHEFFER, Martin QUENCEZ, Mathieu DUCHÂTEL, Jonathan BERKSHIRE MILLER**, « [After AUKUS: Which Perspectives for Transatlantic Cooperation in the Indo-Pacific?](#) », **The German Marshall Fund of the United States**, 20 octobre 2021.

Aux premières loges face aux tensions générées par l'affaire Aukus, l'aile parisienne du German Marshall Fund of the United States souhaite clarifier les positions des multiples États liés aussi bien directement qu'indirectement à cette alliance. Pour ce faire, un webinaire daté du 20 octobre 2021 et organisé en collaboration avec l'ambassade du Canada en France a rassemblé les points de vue émis par divers chercheurs spécialistes de l'espace indopacifique et transatlantique. Ils révèlent tour à tour une pléthore de stratégies étonnamment similaires. Bien qu'elles soient présentées comme aux antipodes l'une de l'autre,

les appétences française et américaine pour les alliances bilatérales unissent davantage qu'elles divisent les stratégies de Paris et Washington. De même, tous deux partagent un message commun dès lors qu'ils promeuvent le respect de la navigation en haute mer et le maintien de la sécurité dans l'Indopacifique. Qu'en est-il de pays déjà membres d'alliances formelles avec les États-Unis ? Si le Canada ne craint pas la concurrence entre le groupe d'échange de renseignements « Five Eyes » et l'alliance militaire Aukus, cette nouvelle formation encourage toutefois le pays à s'inspirer des stratégies de l'Union européenne ou de l'ASEAN. Tour d'horizon international, cet événement éclairant est disponible sur la chaîne YouTube du German Marshall Fund of the United States.

**POLITIQUE MIGRATOIRE**

**Jens Manuel KROGSTAD et Ana GONZALEZ-BARRERA, « [Key facts about U.S. immigration policies and Biden's proposed changes](#) », Pew Research Center, 22 mars 2021.**

En passe d'atteindre la moitié de son mandat, l'administration Biden fait désormais l'objet de premières statistiques nationales en matière d'immigration. Réalisée par le Pew Research Center, centre de recherche américain spécialisé en statistiques et informations sociales, cette étude synthétise quantitativement les conséquences des mesures migratoires instaurées par Joe Biden. Selon les avis éclairés de Jens Manuel Krogstad et Ana Gonzales-Barrera, tous deux travaillant pour le département responsable de l'immigration hispanophone, l'administration Biden aurait agi sur plusieurs fronts pour saper les restrictions de l'ère Trump. Outre les politiques destinées à stimuler les admissions de réfugiés, il s'agit également d'alléger le nombre d'expulsions touchant les enfants immigrants. Ces objectifs n'ont rien d'un hasard. En raison de restrictions sanitaires, le nombre de cartes vertes distribuées décline de 158 000 entre le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020. Alors que l'immigration demeure un moteur de croissance économique important, les États-Unis doivent désormais s'efforcer d'inverser la vapeur. L'administration Biden s'attelle en outre à créer un cadre plus favorable à l'accueil de réfugiés politiques. Face au tollé suscité par le départ des troupes américaines du sol afghan, le gouvernement s'est récemment prononcé en faveur d'une augmentation progressive des plafonds de réfugiés pour les années 2021 (62 500) et 2022 (125 000). Anciennement menacés par Donald Trump, les programmes DACA (Deferred Action for Childhood Arrivals) et U.S. Diversity bénéficient à leur tour d'une augmentation. Si ce portrait est élogieux, il ne révèle pas l'entière

vérité sur les aspects plus controversés de la politique migratoire de Joe Biden. Le rapatriement forcé de milliers d'Haïtiens dans un pays en proie à des troubles politiques contraste fortement avec la rhétorique humaniste de ce dernier. Nombreuses sont les voix qui s'élèvent face à une constante discrimination à l'égard d'Haïti, dont moins de 5 % des demandeurs d'asile sont parvenus à obtenir gain de cause au cours des trois dernières années. La gestion des enfants de migrants clandestins reste d'ailleurs similaire à celle de l'administration Trump, dès lors que les camps temporaires destinés à les accueillir sont toujours en opération. Loin de satisfaire les deux factions politiques du pays, la politique migratoire de l'administration Biden mise sur la promotion de valeurs humanitaires qu'elle peine pourtant à respecter.

**Dusan BOZALKA**  
*Assistant de recherche*

**POLITIQUE COMMERCIALE VIS-À-VIS DE LA CHINE**

**[Remarks As Prepared for Delivery of Ambassador Katherine Tai Outlining the Biden-Harris Administration's "New Approach to the U.S.-China Trade Relationship"](#), Office of the United States Trade Representative, 4 octobre 2021.**

Trois éléments doivent être mis en perspective dans le discours relatif à la politique commerciale américaine envers la Chine donné par Mme l'ambassadrice Katherine Tai, représentante américaine au commerce, au Center for Strategic and International Studies (CSIS).

Premièrement, son intervention a fait écho à l'approche du « oui à la concurrence mais pas au conflit » dans les relations sino-américaines énoncée dans [l'appel téléphonique Biden-Xi](#) début septembre. Dans ce discours, l'ambassadrice Tai a souligné que les relations sino-américaines sont « complexes et compétitives ». Washington a besoin, selon Katherine Tai, d'une « approche holistique et pragmatique » pour faire face à ses profondes préoccupations concernant les politiques et pratiques commerciales et économiques de Pékin. Mais « l'objectif n'est pas d'attiser les tensions commerciales avec la Chine ».

Deuxièmement, ses mots résonnent avec l'une des priorités de l'administration Biden de réunir ses alliés et partenaires, partageant les mêmes valeurs et principes (*like-minded partners*), pour faire face aux défis posés par la Chine. Il s'agit d'un aspect distinct par rapport au style plus discrétionnaire adopté par l'administration Trump. À ce titre, l'ambassadrice Tai mentionne par exemple

les [efforts déployés avec l'Union européenne \(UE\)](#) pour lutter conjointement contre les pratiques commerciales et économiques déloyales.

Troisièmement, le contenu de cette déclaration démontre de nombreuses similarités entre la politique commerciale et économique menée par l'administration Biden et celle de la précédente, dans cette soi-disant « nouvelle approche américaine » de ses relations avec la Chine. L'ambassadrice Tai a souligné que l'administration Trump avait opté pour une approche unilatérale des États-Unis à l'égard de Pékin car « ni le dialogue ni les voies d'application ne produisaient de changements significatifs ».

Certains aspects plus concrets et détaillés des moyens d'atteindre les objectifs de la nouvelle approche commerciale des États-Unis vis-à-vis de la Chine décrite par l'ambassadrice Tai sont attendus dans les mois à venir. Par exemple, comment « répondre de manière significative aux préoccupations fondamentales » de Washington vis-à-vis de Pékin si l'[accord de phase 1](#) (2020) n'y parvenait pas – comme indiqué dans la remarque de l'ambassadrice Tai ; ou bien encore comment exhorter la Chine à honorer les engagements de l'accord de phase 1 dans la pratique et comment traiter concrètement les problèmes des relations commerciales et économiques entre les États-Unis et la Chine qui n'ont pas encore été couverts par ledit accord.

**Earl WANG**  
*Chercheur doctorant au CERI-Sciences Po  
et associé à l'IRSEM*

dirigeants chinois se sont concrétisés par le biais de politiques d'ouvertures sélectives. Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur des travaux de recherche de spécialistes chinois ainsi que sur des sources de première main, en l'occurrence des entretiens ainsi que des documents de propagande. Les résultats de son enquête montrent que les promoteurs de démocratie et les responsables politiques de pays autoritaires n'ont pas les mêmes attentes quant aux effets de réformes démocratiques limitées au sein de pays non démocratiques. Cela permet de tirer des enseignements quant à la stratégie de survie du Parti communiste chinois.

**Élie BARANETS**  
*Chercheur Sécurité internationale*

## CHINE

**Sungmin Cho**, « [Why Non-Democracy Engages with Western Democracy-Promotion Programs: The China Model](#) », *World Politics*, 73:4, 2021, p. 774-817.

Dans un article paru dernièrement dans la revue *World Politics*, Sungmin Cho étudie la manière dont, entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, la Chine s'est ouverte aux propositions occidentales de promotion de la démocratie. Pékin a coopéré avec plusieurs organisations avec pour but affiché de favoriser la règle de droit, les élections au sein de villages, et de mettre en avant la société civile. Pour Cho, si l'État chinois s'est engagé dans cette voie c'est pour utiliser l'aide occidentale à son avantage. Le Parti communiste chinois avait déjà entamé des réformes afin de renforcer sa légitimité, et a jugé que l'aide occidentale pouvait être utilisée comme facilitateur de son projet de changement de gouvernance. L'article montre comment les desseins des

## À VENIR

**8 novembre : Journée d'étude « Les représentations du monde militaire dans les séries TV et le cinéma », IRSEM/ Demoseries, École militaire, amphithéâtre Lacoste. [Inscription obligatoire.](#)**



Cette journée d'étude a pour objet les représentations du monde militaire dans les séries TV et le cinéma. Traitant du contexte sécuritaire contemporain en représentant les institutions d'État ayant la charge de protéger les citoyens, ces œuvres audiovisuelles connaissent un fort succès auprès d'un large public, et s'exportent à l'international. Elles interagissent avec un environnement stratégique spécifique dans lequel les composantes immatérielles de la puissance (représentations, mises en récit, fausses informations) prennent une place décisive. Elles impliquent souvent dans leur réalisation une collaboration entre professionnels du monde de la défense et créateurs. Réunissant des chercheurs en études stratégiques, sociologie, science politique, études culturelles, cinématographiques et philosophie, cette journée d'étude se propose d'étudier les représentations du monde militaire dans les séries TV et le cinéma, à travers une analyse des contenus proposés et des arrangements institutionnels permettant leur production. La journée d'étude se terminera par une table ronde réunissant des scénaristes afin d'interroger les enjeux soulevés par ces productions. Elle se tiendra à l'École militaire, le 8 novembre 2021.

► [Programme.](#)

**9 novembre : Webinaire « Endless Wars : Recomposition politique en Irak », avec Arthur Quesnay (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), 10h30-12h30. [Inscription obligatoire.](#)**



Face à plusieurs décennies de conflits et d'insurrections, l'État irakien connaît une transformation progressive de sa scène politique. Corollaire direct de la guerre contre l'État islamique, la montée en puissance de milices pro-iraniennes en Irak pousse les partis nationaux à adopter de nouvelles stratégies. Le risque est présent : ces groupes paramilitaires espèrent imposer un nouvel ordre politique et se heurtent à l'hostilité croissante de la population. À l'échelle internationale, cette menace pourrait éroder les relations américano-iraniennes, au moment même où Joe Biden entend ramener l'accord de Vienne sur la table des négociations. Fruit de dix années de recherches sur le terrain, l'ouvrage d'Arthur Quesnay *La guerre civile irakienne, Ordres partisans et politiques identitaires à Kirkouk* offre une nouvelle grille de lecture à la construction de l'État irakien.

Arthur Quesnay est docteur en science politique et affilié à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il vit en Irak depuis 2009 et travaille sur l'insurrection syrienne depuis 2012. Il a notamment publié, *La guerre civile irakienne. Ordres partisans et politiques identitaires à Kirkouk* (Karthala, juin 2021) et publié avec Adam Baczko et Gilles Dorronsoro, *Syrie, anatomie d'une guerre civile* (CNRS éditions, 2016).

**18 novembre : Séminaire en ligne « Éthique et informatisation croissante du processus décisionnel en contexte militaire », avec Marie-des-Neiges Ruffo de Calabre (Université de Namur), 11h-12h30. [Inscription obligatoire.](#)**



L'emploi des outils informatiques et numériques dans le milieu de la Défense n'est pas nouveau. Plutôt qu'une révolution, l'informatisation du processus décisionnel est une évolution exponentielle, rendue possible grâce aux logiciels dits d'« IA », et plus simplement en recourant à des algorithmes et au Big Data. Cependant, ces avancées techniques ne doivent pas nous mystifier sur l'irréductible persistance du brouillard de la guerre et du phénomène de friction, autrement dit de la résistance de la réalité contre nos planifications. Les illusions que nous pourrions porter sur et/ou à cause de l'usage de la technologie pourraient impacter la prise de décision en un sens défavorable pour le respect de l'éthique, essentiellement si leur emploi devait aliéner le libre-arbitre. Nous l'illustrerons à travers trois types d'usage : les logiciels de simulation, les logiciels destinés à l'aide à la décision, et ceux destinés à la prédiction de crise.

**29 novembre : Colloque « Où nous mènent les traces numériques ? Pratiques et apports de l'OSINT aux sciences sociales », organisé par le centre GEODE – géopolitique de la Datasphère et l'IRSEM, avec le soutien de [la Fabrique Défense](#). Uniquement en présentiel. [Inscription obligatoire.](#)**



C'est désormais presque un lieu commun de l'affirmer : l'Internet contemporain est devenu un Internet de *tout* (DeNardis), avec non seulement des machines, mais également des humains bardés de capteurs connectés qui produisent une masse grandissante d'informations et de "traces numériques".

Ces traces permettent de documenter toujours plus finement de nombreuses activités humaines, que ce soit dans le cyberspace ou dans le monde physique. On n'hésite d'ailleurs plus à parler de datasphère (Douzet) pour qualifier le nouvel ensemble que suscite l'existence de cette masse de données : à la fois prolongement et reflet du monde physique, cette "sphère des données" est désormais une partie intégrante de l'espace géographique – à l'image de l'hydrosphère ou de la lithosphère (Grumbach). La datasphère devient donc le réceptacle des traces laissées par quantité d'interactions humaines, rendant concevable l'idée d'une quantification de l'information (au sens de Deleuze) comme force structurante des rapports de pouvoir. Ainsi, la plupart des conflits géopolitiques génèrent des traces numériques qui nous renseignent aussi bien sur la situation d'une ligne de front que sur l'existence d'une campagne de manipulation de l'information ou de serveurs engagés dans une cyberattaque, avec une acuité toujours plus forte au fil de la multiplication des capteurs connectés.

La récolte, le croisement et l'analyse de ces traces constituent dès lors un enjeu géopolitique central, en cela qu'il permet de transformer de la donnée brute issue de la datasphère en savoir stratégique ; autrement dit, en

information centrale à l'exercice ou à la contestation du pouvoir (Lacoste). C'est bien l'ensemble des pratiques, techniques et méthodes induisant ce processus de transformation que nous désignons ici sous le terme d'OSINT, ou *Open Source Intelligence* (renseignement d'origine source ouverte).

Volontairement très large, cette définition inclut aussi bien les métadonnées récoltées *via* les réseaux sociaux que les données générées automatiquement par les machines, les tables de routage ou les signaux électroniques ; autrement dit, toutes les données brutes qui, plus ou moins en libre accès, permettent dans leur interprétation et leur inférence d'avoir la vision la plus complète possible d'une situation donnée sur un territoire donné. Cette définition s'écarte quelque peu de l'acceptation qui a cours dans les services de renseignement (Le Deuff), où l'OSINT est définie comme « des informations glanées à partir de données publiques auxquelles tout le monde peut avoir accès par des moyens ouverts, non clandestins ou non secrets » (US Intelligence Community Directive 301), incluant par conséquent tout type de support.

Les démarches OSINT connaissent aujourd'hui un véritable âge d'or, essentiellement portées par des communautés de journalistes, d'activistes et de « bidouilleurs » (le terme n'est en rien péjoratif) qui ont su en faire un puissant instrument politique. À ce titre, la spectaculaire attribution au Service fédéral de sécurité russe (FSB) de la tentative d'empoisonnement d'Alexeï Navalny, grâce à des techniques assez basiques, est un épisode particulièrement révélateur des promesses (mais aussi des dangers) de pratique d'investigations à la portée de toutes et tous.

Pour le chercheur en sciences sociales, *a fortiori* en géopolitique, les pratiques OSINT sont à la fois un objet et un outil. Objet, d'une part, car elles favorisent le décloisonnement de certains savoirs stratégiques qui étaient jadis l'apanage des États : le propre de l'OSINT est en effet de révéler des informations grises ou confidentielles grâce à l'agrégation et le croisement de sources ouvertes. Cette évolution ouvre un vaste champ de réflexions sur les traces numériques comme levier de pouvoir, d'oppression ou d'émancipation. Outil, d'autre part, car ces pratiques permettent d'enrichir considérablement la palette dont dispose le chercheur pour mener son terrain : si la datasphère est devenu le prolongement et le reflet numérique de l'espace géographique, alors l'étude d'un territoire ne peut plus faire l'impasse sur les traces qu'il génère. Par ailleurs, en temps de pandémie, et alors que de nombreuses crises et inflexions autoritaires restreignent l'accès au terrain physique, l'OSINT comme « terrain numérique

» apparaît comme un complément, voire un substitut méthodologique, aux autres pratiques d'investigation scientifique.

Parce qu'elles sont nées au fil des explorations de la datasphère, les pratiques OSINT, du reste en mutation permanente, sont difficiles à cerner. Elles n'ont pas, pour l'instant, de socle théorique ou réflexif commun (sans même parler d'une définition communément admise), sans doute parce que l'espace qu'elles couvrent est trop vaste pour être quadrillé par un seul type d'acteurs. De nombreuses organisations, collectifs ou laboratoires de recherche détiennent ainsi chacun une part de ce savoir collaboratif.

Ce colloque a pour ambition de faire dialoguer ces acteurs, issus de différents pays d'Europe. Il entend rassembler celles et ceux qui mobilisent l'OSINT pour documenter et comprendre des situations géopolitiques complexes (rivalités de pouvoir, stratégies de domination territoriales, etc.), enrichir un travail d'investigation ou porter assistance à l'action publique et à la prise de décision opérationnelle. Il pourra même être le début d'un réseau de réflexion francophone et/ou européen sur la question.

Par ce dialogue, nous espérons amorcer une réflexion méthodologique et épistémologique sur les apports et les perspectives, mais aussi les limites et les dangers qu'offrent les pratiques OSINT dans nos différents milieux d'activité, qu'il s'agisse du journalisme, de la recherche académique ou de la cybersécurité.